



Édition du 14
août 2020

Chers Châtillonnais, Chères Châtillonnaises,

En cette période estivale, que nous vous souhaitons agréable, la commune continue à être vigilante et à assurer la sécurité et le bien-être de ses habitants.



Crise sanitaire - Port du masque

Joël Mathurin, préfet du Doubs, a décidé de rendre **le port du masque obligatoire** sur l'ensemble du département, à **compter du samedi 15 août à 08h et jusqu'au lundi 14 septembre 2020 à 08h**, pour les personnes de 11 ans et plus, dans tout rassemblement ou activité sur la voie publique ou dans un lieu ouvert mettant en présence de manière simultanée **plus de 10 personnes**.

[Pour plus d'info, merci de cliquer ici](#)

Vigilance rôdeurs

Des personnes rôdent sur la commune, de jour comme de nuit et parfois en porte à porte. La gendarmerie est prévenue.

Veillez à être vigilants et à respecter des mesures simples telles que :

- Protéger et renforcer les points d'accès (porte d'entrée, fenêtres et autres issues) ;
- Dissimuler les biens attrayants (argent liquide, bijoux, matériels informatiques, téléphones portables...). Ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes même pour une absence de courte durée. Ne pas cacher ses clés sous le paillason, dans un pot de fleurs ou tout autre endroit à l'extérieur ;
- Ne pas laisser entrer chez soi des inconnus ;
- Éviter les signes révélant son absence (courrier accumulé dans la boîte aux lettres, dates d'absence sur le répondeur téléphonique...)

Dégâts des eaux

A la suite des épisodes pluvieux survenus dans la nuit du 1 au 2 août, des dégâts des eaux ont été constatés dans plusieurs quartiers. La commune a transmis les

informations à Grand Besançon Métropole et Véolia. Si vous êtes concernés, et que ce n'est pas encore fait, merci de transmettre votre descriptif accompagné de photo(s) au secrétariat de mairie : mairie@chatillon-le-duc.fr



Nids de Guêpes

Les guêpes sont particulièrement actives cet été. Si vous découvrez un nid de guêpes, voici la démarche :

- Si le nid présente un danger pour les personnes (intérieur d'une habitation, lieu public...) il faut composer le 18 pour faire intervenir les pompiers.
- Si le nid est sur votre propriété, mais à l'extérieur de l'habitation, (par exemple dans un abri de jardin, un arbre, dans la terre...), il faut contacter une société privée. L'intervention d'un professionnel de ce type est d'un peu moins de 100€.

Centre de loisirs sans hébergement AFL

L'AFL réouvre ses portes dès lundi afin d'accueillir vos enfants.

Du 17 au 21 août, c'est un voyage autour du monde et sur les 5 continents qui sera proposé aux enfants via des activités ludiques.

Du 24 au 28 août, Châtillon le Duc sera la ville des super Héros, avec des supers pouvoirs !

Contact : aflchat@orange.fr ou 03 81 58 95 77

Du 17 août au 21 août : Voyage autour du monde

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	Carte Amérique (fresque)	Carte Europe (fresque)	Carte Afrique (fresque)	Carte Asie (fresque)	Carte Australie (fresque)
Après-midi	Tambourin à boule	Chasse aux trésors	Masque Africain	Lanterne chinoise	Parcours

Du 24 août au 28 août : Les super héros

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	Badge de super héros	Voyage à la forêt enchantée	A la conquête des mondes	Stratégie galactique	Confection de masque ou accessoire
Après-midi	Course contre la montre		Affiche de super héros	Le pouvoir perdu ...	Boum de la rentrée



Alerte sécheresse

Le département du Doubs a été placé en état d'alerte de niveau 2 depuis le 5 août. Il est interdit de :

- ✓ Arroser, sauf jardin potager privé, uniquement entre 20h et 8h
- ✓ Laver son véhicule
- ✓ Laver ses extérieurs (terrasse, murs...)
- ✓ Remplir une piscine
- ✓



Vigilance canicule

Pendant une canicule ou une période de fortes chaleurs, il est nécessaire de :

- ✓ Boire régulièrement de l'eau
- ✓ Mouiller son corps et se ventiler
- ✓ Manger en quantité suffisante
- ✓ Éviter les efforts physiques
- ✓ Ne pas boire d'alcool
- ✓ Maintenir son habitation au frais en fermant les volets le jour et en aérant la nuit si les températures sont redevenues inférieures à celles de la journée
- ✓ Passer du temps dans un endroit frais (cinéma, bibliothèque, supermarché ...)
- ✓ Donner et prendre des nouvelles de ses proches.

Pour les personnes âgées, il est très important qu'elles se protègent au maximum de la chaleur en :

- ✓ Passant plusieurs heures par jour dans un endroit frais ou climatisé
- ✓ Se mouillant régulièrement le corps pour abaisser leur température corporelle (par exemple en s'appliquant des linges ou un gant humide sur le visage, les bras, le cou) et en se vaporisant de l'eau sur le visage...
- ✓ Buvant suffisamment (environ 1,5 litre d'eau, c'est-à-dire la quantité d'eau qu'elles sont en mesure d'éliminer)
- ✓ Mangeant suffisamment (si besoin en fractionnant les repas), pour apporter les sels minéraux nécessaires à l'organisme.

La chaleur expose rapidement les nourrissons et les jeunes enfants à une déshydratation qui peut être grave. Il est donc essentiel de :

- ✓ Garder les enfants dans une ambiance fraîche. A l'intérieur, ne pas hésiter à laisser les bébés en simple couche, particulièrement pendant le sommeil, et les jeunes enfants en sous-vêtements. Leur proposer des bains dans la journée
- ✓ Ne jamais laisser seuls les enfants dans un endroit surchauffé, une pièce mal ventilée ou une voiture, même pour une courte durée
- ✓ Éviter de les faire sortir aux heures chaudes de la journée. En cas de sortie, les vêtir légèrement en préférant des vêtements amples, légers, de couleur claire sans oublier un chapeau
- ✓ Proposer régulièrement à boire et prévoir d'emporter, lors des déplacements, des quantités d'eau suffisantes

- ✓ Être particulièrement attentif aux enfants ayant des problèmes de santé et/ou prenant régulièrement un (des) médicament(s). Renseignez-vous auprès de votre médecin ou de votre pharmacien sur les précautions complémentaires à prendre
- ✓ Appeler sans tarder un médecin en cas de fièvre ou de modification du comportement de l'enfant
- ✓ Si vous allaitez votre enfant, le lait maternel assurera une hydratation adéquate et suffisante, mais n'oubliez pas de vous hydrater vous-même.

Les êtres humains ne sont pas les seuls à souffrir de la chaleur, les animaux aussi. Pensez à donner de l'eau fraîche et régulièrement changée à vos animaux domestique, et prévoir un petit point d'eau pour les oiseaux.

Risques liés à la baignade

Face à l'augmentation des noyades en été, le ministère des Solidarités et de la Santé rappelle les conseils pratiques et comportements à adopter pour se baigner sans danger.



Dans votre piscine :

- ✓ Baignez-vous en même temps que vos enfants ou désignez un seul adulte responsable de la surveillance ;
- ✓ Ne faites pas autre chose lorsque votre enfant se baigne ;
- ✓ Ne restez pas le regard fixé sur votre téléphone ou votre tablette ;
- ✓ Ne vous absentez pas, même quelques instants ;
- ✓ Soyez particulièrement vigilants lors des baignades dans des piscines « hors-sol » (non enterrées) qui ne disposent pas de dispositif de sécurité.

Les dispositifs ne remplacent pas la surveillance active et permanente des enfants par un adulte.

Bon week-end à tous !